

## NOTE A L'ATTENTION DES APPRENTIS DU CFAA

### **Objet : CARTE JEUNE REGION OCCITANIE OBLIGATOIRE**

A la rentrée 2017, **tous les apprentis doivent être en possession de leur carte jeune nominative pour accéder aux portails de sécurité de l'établissement et au service d'hébergement** (cantine et internat). Si ce n'est pas encore le cas, je vous incite à faire la demande de la carte jeune auprès de la Région Occitanie sur le site [www.sitejeune.regionlrmp.fr](http://www.sitejeune.regionlrmp.fr) ouvert à tous jusqu'au 30 septembre 2017.

Dès que vous avez reçu votre carte à votre domicile, vous devez la **faire initialiser au secrétariat du service de gestion** au bureau de Mme LAREE entre 8h30 et 11h 30 afin d'ouvrir les droits d'accès aux portails et à la distribution du plateau au service de restauration.

Concernant le service d'hébergement, les tarifs sont inchangés pour 2017 soit 4.30 € pour le repas du midi et 12.30 € pour le diner-nuitée-petit-déjeuner. **Vous ne pouvez accéder à ces services que si le compte de votre carte jeune est suffisamment approvisionné. Il n'y aura plus de cahier bleu pour s'inscrire manuellement.** Vous devez créditer votre carte jeune en amont auprès du service de gestion en espèces ou par chèque à l'ordre du Lycée Clément Ader. Le montant restant apparaît sur la borne à chaque distribution du plateau repas.

Enfin, en cas d'oubli, de dysfonctionnement ou de perte, l'apprenti peut exceptionnellement obtenir une carte provisoire d'une durée déterminée afin de pouvoir faire une demande de renouvellement de carte auprès de la région sur le même site.

A Samatan, le 01 septembre 2017

Le Proviseur,

Frédéric HÉRAUT



## NOTE A L'ATTENTION DES APPRENTIS HEBERGES

### **Objet : Aide régionale à l'hébergement des apprentis.**

En qualité d'apprentis hébergés au Lycée Clément Ader, je vous informe que vous avez droit à une indemnisation d'une partie des frais d'hébergement comprenant les frais inhérents aux repas du soir et aux nuitées.

Pour ce faire, je vous rappelle la procédure :

s'inscrire sur le site [www.sitejeune.regionlrmp.fr](http://www.sitejeune.regionlrmp.fr) ouvert à tous jusqu'au 30 septembre 2017, pour obtenir la carte jeune Occitanie

1. **saisir la demande d'aide « transport-hébergement-restauration » (THR)** par le biais du formulaire de commande en ligne
2. déclarer, via l'espace personnel, **le Lycée des Métiers Clément Ader comme centre d'hébergement secondaire.**
3. se présenter au service gestionnaire du Lycée auprès de Mme GOUDET avec votre carte afin de finaliser la demande.
4. La procédure validée, l'aide régionale sera créditée le mois suivant sur votre carte jeune. Le solde apparaît sur la borne à chaque distribution du plateau repas.
5. Vous recevrez par courrier postal une facture en fin de mois pour les nuitées effectuées et payées .
6. **Pour les apprentis de l'année dernière, l'aide est prolongée jusqu'à la fin de la formation.**

Je vous rappelle que pour accéder au service d'hébergement le compte de la carte doit être impérativement positif.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

A Samatan, le 01 septembre 2017

Le Proviseur,

Frédéric HÉRAUT

